

## COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAR

Organisme de formation

Numéro : 93830405383

### BPJEPS APT

## Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Activité Physiques pour Tous coloration **Santé**

Lieux de formation : TOULON

Lieux des TEP et tests : ASPTT TOULON 662 vieux chemin de Ste Musse

**Public visé** : A partir de 18 ans, expérience dans le milieu sportif exigée  
PSC1 et certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sport

- **Tarif** : Avec financement OPCO : 6850 € (pas de reste à charge)

Sans financement OPCO : 5796 € (reste à charge)

Les frais de formation peuvent être entièrement pris en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (il appartient à chaque stagiaire de trouver une structure employeuse et de contacter le CDOS 83 pour avoir la liste des associations qui recherchent un apprenti).

**TEP et tests du CDOS** : 30 Juin 2025 ou 08 Septembre 2025

**Début de la formation** : le 22 septembre 2025

**Fin de la Formation** : 27 Juin 2026

Formation en  
alternance  
Apprentissage

## Fiche d'inscription aux tests

(TEP et CDOS 83)

Nom	
Prénom	
Numéro de Téléphone	
E-mail	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Adresse complète	
Diplômes déjà obtenus	
Présentation en quelques mots et discipline(s) pratiquée(s)	



**Merci de fournir avec votre demande d'inscription :**

- la copie d'une des attestations de formation relative au secourisme suivantes (ou vous pouvez vous inscrire à une session du CDOS à Toulon) :
  - « Prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1)
  - « Attestation de formation aux premiers secours » (AFPS) ;
  - « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
  - « Premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
  - « Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
  - « Certificat de sauveteur secouriste du travail » (SST) » en cours de validité.
    - Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique des « activités physiques pour tous » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation ;
    - Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
    - Un chèque de 20€, pour frais d'inscription aux TEP

**A savoir :**

- Seuls les dossiers complets seront étudiés.
  - Les candidats devront avoir un contrat d'alternance ou de professionnalisation avec un employeur identifié répondant aux exigences de l'alternance du BPJEPS APT c'est-à-dire permettant la pratique et l'encadrement d'au moins deux des trois domaines d'activité du BPJEPS APT.
  - En cas d'auto-financement, les candidats devront avoir une (ou deux) structure(s) d'alternance identifiée(s) leur permettant de pratiquer et d'encadrer au moins deux des trois domaines d'activité du BPJEPS APT.
- Les candidats répondant aux critères précédents seront convoqués avant les tests et seront accueillis par les membres de la sélection à l'ASPTT de Toulon où se dérouleront les tests de sélection du CDOS du Var le 30 juin 2025 ou le 08 septembre 2025.

[www.competences-sport83.fr](http://www.competences-sport83.fr)